



KELEIER AN TI KEAR

n°41 - 21 Octobre 2026
bimensuel

Edito

Chers Plourinoises et Plourinois
Notre pays traverse un moment particulièrement difficile et même si notre campagne semble éloignée de ces évènements, nous ne pouvons pas les ignorer. Des mairies et des commissariats attaqués, des pompiers et les forces de l'ordre blessés c'est notre démocratie qui est prise à partie. Des commerces pillés et des centres villes saccagés, c'est notre mode de vie qui est remis en cause. Restons vigilants face aux extrémistes de tout bord qui vont chercher à récupérer cette situation.

Henri-Marc PAYEN

Maire de Plourin

Memento

Gendarmerie : 17 - SAMU : 15 - Pompiers : 18 -

Pharmacies de garde : 3237

Cyberespace : Lundi 13h30-20h - Mardi au Jeudi 9h à 12h et 13h30 à 18h - Vendredi 9h à 12h et 13h30 à 17h

Bibliothèque municipale : lundi 16h30 à 18h30, mercredi et samedi 10h à 12h

CCPI : 02 98 84 28 65 - Déchèterie Plourin : 02 98 04 43 68

RAIL emploi-services 102 rue des Entrepreneurs, 29290

Lanrivoaré : 02.98.48.01.68

CLIC Lanrivoaré : 02.98.84.94.86

Maison de l'emploi du Pays d'Iroise : 02.98.32.47.80

Infirmières : Mmes DOLL Delphine et BOLEZ Virginie, infirmières libérales, à PLOURIN 06 47 50 75 60

A.T. TAXI : 06 45 74 92 24

Le Télégramme : Valérie BELLLOT- 06 11 12 14 22 - valerie.bellot.telegramme@proton.me

Ouest France: Jean Vantalón- 06 20 95 63 16 - jeanvantalón@gmail.com

La Mairie vous accueille tous les jours
du Lundi au Vendredi de
9h à 12h30 & de 13h30 à 16h
Samedi de 9h à 11h30
Mairie : 02 98 04 31 57
Agence Postale : 02 98 04 31 50
Site : www.plourin.fr
Courriel : accueil@mairie-plourin.fr
Retrouvez nous sur Intramuros !

Mariage N°07

Sébastien LE ROUX, mécanicien automobile, et Elodie CAROFF, agent de self, domiciliés "1 A rue Saint-Azenor" à Plourin, le 3 octobre 2026.

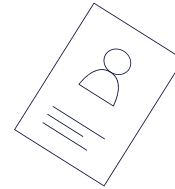


Naissance N°17

Elyna PEQUIGNY fille de Pequigny Jérémy, Alain, Daniel et de BRÉLIVET Louann, domiciliés "5 rue de Park Kreiz" à PLOURIN, née à BREST (Finistère) le 8 octobre 2026.

Recensement - Journée du citoyen(ne)

Il est rappelé que les jeunes (filles et garçons) doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile dans le mois de leur 16ème anniversaire révolu. Apporter le Livret de Famille.



Bibliothèque municipale



La bibliothèque municipale est ouverte aux horaires habituels pendant toute la période des vacances scolaires.

Conseil Municipal Jeunes de Plourin

Le dimanche 4 octobre dernier, se sont tenues les élections du Conseil Municipal Jeunes de Plourin. Nous souhaitons un bon mandat à nos 8 jeunes élues : CAPDEVILLE Camille, COROLLEUR Samuel, GALLIOU Maïna, JAOUEN Clara, KERMAIDIC Camille, LAMOUR Lilio, LAMOUR Loan, POULMARCH Timéo et RIOU Kiara.



Cimetière de Plourin

Un grand merci aux habitants ayant participé à la première matinée de nettoyage du cimetière organisée le jeudi 1 octobre 2026 !

En raison de la restriction d'eau dans le Finistère, nous vous informons que le cimetière n'est plus alimenté en eau. **Merci pour votre compréhension.**



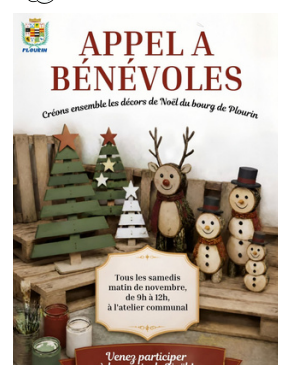
Appel à bénévoles - La magie de Noël à Plourin !

Envie de bricoler, créer et partager un moment convivial ? La commune vous invite à participer à la fabrication des décorations de Noël !

 17 Tous les **samedis matin** de novembre  De **9h à 12h**

 Atelier communal

Pas besoin d'être un expert du bricolage : bonne humeur et envie de participer suffisent !



Convention CCAS micro-crédit

Le CCAS a signé une convention avec le Crédit Mutuel de Bretagne pour une prestation de micro-crédit à destination des personnes pouvant rencontrer des difficultés. Il s'agit de proposer une solution pour les personnes ayant un besoin du type financement du permis de conduire ou achat d'un véhicule pour pouvoir travailler. Pas de banque imposée mais simplement être majeur et disposer d'un revenu. C'est donc un nouvel outil pour faciliter les actions du CCAS



Cérémonie Antoine Corolleur

La nomination par le Préfet du Finistère, de Antoine COROLLEUR en tant que maire honoraire de notre village a été l'occasion de recevoir les élus des communes environnantes, les parlementaires de même que les anciens élus et membres du personnel de Plourin avec tous ceux souhaitant participer à cet hommage. Un moment de convivialité toujours apprécié.

Permanence conseil départemental

Marie-Christine LAINEZ et Gilles MOUNIER, conseillers départementaux du canton, assureront une permanence à la mairie de Porspoder, le **vendredi 13 novembre prochain, de 10h30 à 12h00**. Pour tout renseignement vous pouvez appeler au 02 98 76 23 86



Cantine scolaire



Lundi 02 Novembre	Mardi 03 Novembre	Jeudi 05 Novembre	Vendredi 06 Novembre
Betteraves HVE vinaigrette Lasagnes bolognaises VBF Mousse au chocolat au lait	Taboulé Bio Poisson meunière MSC Carottes aux épices Éclair Vanille	Nugget's de blé Frites au four HVE Bûchette de chèvre Compote	Carottes CE2 râpées vinaigrette Tajine de volaille LNA à l'orange Semoule HVE Fruit frais Bio

VIE ASSOCIATIVE & CULTURELLE

PLOURIN

Aide aux devoirs

L'aide aux devoirs pour les collégiens et lycéens a repris du service le mardi 6 octobre de 18h à 19h à la salle Enezenn. Pour plus d'informations vous pouvez contacter le 07 71 84 17 76



Petite Reine Plourinoise

Retrouvez-les tous les Jeudis, Marche - Départ 14h, Parking de la Gare.

Dimanche 25 Octobre, 01 et 08 Novembre : Cyclo - VTT & Marcheurs, départ 9h00 du local.

APE - Retour sur l'AG du 15/09/26

A la suite de notre Assemblée Générale du 15 septembre 2026, nous souhaitons vous transmettre la composition de la nouvelle équipe de l'Association des Parents d'Elèves de l'école de Plourin pour l'année scolaire 2026-2027.

Vous trouverez ci-dessous la liste des membres qui composent désormais notre APE :

Président : Anthony BEGOC

Vice-Présidents : Jordan KEREBEL et Antoine BOUTIN

Trésorière : Aurélie SAGEBIEN

Trésorière adjointe : Charlène FERNANDES

Secrétaire : Marie MEYRAT-RIBETTE

Secrétaire adjointe : Marie JAOUEN

Membre actif : Ingrid KEREBEL



Plou'run Trail- Retour sur l'AG du 02/10/26



Un grand MERCI à tous nos bénévoles pour leur énergie et leur implication, ainsi qu'à la municipalité de Plourin pour son soutien tout au long de l'année. Les retours sur la Fête de la Musique et sur notre Trail entre terre et patrimoine ont été excellents. Merci à toutes les personnes qui ont contribué à ces deux beaux rendez-vous !

Plou'Run Trail, c'est courir, chacun à son rythme ; se renforcer musculairement ; progresser ensemble et surtout prendre du plaisir ! Les rendez-vous sont déjà pris pour 2027 : 19 juin : Fête de la Musique - 19 septembre : Trail chronométré

Nouveauté cette année : de nouvelles tenues aux couleurs du Plou'Run Trail ! Plusieurs projets sont également au programme : un week-end cohésion d'équipe, la création d'un site internet pour mieux faire connaître le club et retrouver facilement toutes nos informations.

Et pour poursuivre cette belle aventure, le bureau reste inchangé ! Une équipe qui continue à avancer ensemble, avec toujours la même envie de faire vivre le club et de partager notre passion.

Un beau geste de solidarité pour clôturer cette AG : Remise d'un chèque de 400 € à l'association Les Marchands de Sable

Lors du Trail, une partie des bénéfices devait être reversée à Teñzorioù Ploerin. L'association a généreusement souhaité céder sa part pour qu'elle soit directement reversée aux Marchands de Sable, afin de soutenir leurs actions en faveur des enfants. Merci à Teñzorioù Ploerin pour cette belle solidarité et aux Marchands de Sable pour leurs actions auprès des enfants.

APE - Tartiflette des mamans

L'APE organise sa soirée Tartiflette des Mamans le vendredi 20 novembre 2026 !

Au menu sur place : tartiflette, salade et tarte aux pommes. Menu enfant disponible.

Repas sur place (ou à emporter avec votre contenant) avec Buvette. Réservation obligatoire. Retrouvez les tarifs et modalités sur l'affiche et le bon de commande



VIE ASSOCIATIVE & CULTURELLE

Jeunes du Four

SEJOUR SKI

Barèges (Hautes-Pyrénées) 24 PLACES 27 février au 6 mars 2027

8 pour les 9 / 11 ans
16 pour les 12 / 17 ans

Tarifs selon QF

0 à 700	650 €
701 à 1200	680 €
1201 à 1600	710 €
+ 1601	740 €
Ext	770 €

Actions d'autofinancements possibles

Renseignements et pré-inscriptions
inscriptions.jdf@gmail.com 06 15 88 85 57

Infos et Inscriptions : jeunesdufour@gmail.com - inscriptions.jdf@gmail.com
Lysiane 06 15 88 85 57 – Samuel 07 45 22 29 63

Les jeunes du four organise un séjour au Ski pendant les vacances de **février 2027** ! N'hésitez pas à les contacter pour plus d'informations !



Comité des fêtes de Plourin



Le Comité des fêtes organise une soirée Halloween le **samedi 31 Octobre** !
N'hésitez pas à vous inscrire !

31 OCTOBRE HALLOWEEN

16 H 17 H RASSEMBLEMENT DES ENFANTS à LA SALLE Kan Lévénéz goûter (crêpe)

17 H 18 H 30 parcours bonbons

18 H 30 22 H bal costumé, concours de déguisement et de danse

BUVETTE repas (bruschetta au choli) et crêpe en dessert réservation en ligne via le QR CODE

OU VERSION PAPIER EN MAIRIE

crêpe offerte pour les parents qui viendront déguisés !

Comité des fêtes de Plourin cdf plourin

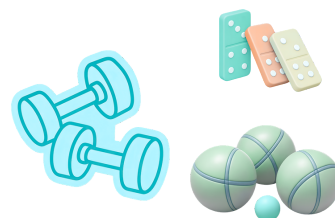
Club du Bel Âge

La section Gym douce du club du Bel Âge a commencé ses activités depuis le mardi 6 octobre. Ceux ou celles qui souhaitent y participer sont invités à se retrouver à la salle Kan Lévénéz tous les mardi matin à partir de 10 heures.

Mercredi 21 Octobre (Plouguin): Dominos/Pétanque, inscriptions à partir de 13h15

Vendredi 30 Octobre (Ploudalmézeau) : Marche cantonale

Mercredi 04 Novembre (Ploudalmézeau) : Goûter cantonal



ALENTOURS

Trombine d'Iroise

Trombine d'Iroise organise de nouveau son premier bain de l'année le **3 janvier 2027**. Pour cela, nous cherchons un ou plusieurs nouveaux talents de sonneur pour animer le bain ! Si vous souhaitez rejoindre notre équipe et que les embruns ne vous font pas peur, contactez nous à trombines.diroise@gmail.com



L'Amicale Laïque de Lanildut

Dans le cadre du mois du DOC, l'Amicale laïque de Lanildut en partenariat avec Daoulagad Breizh présente le **dimanche 15 novembre à 16h30** à la salle Queffélec, le documentaire Tomorrow UK, inch'allah du réalisateur Thomas Grandrémy.

De Dunkerque à Boulogne-sur-Mer, entre les barbelés qui longent l'autoroute A16 et les plages, des milliers de personnes en exil patientent dans des camps de fortune. Ils sont pris au piège d'un territoire qui les rejette, mais qu'ils n'ont pas le droit de quitter. Plus aucune plage n'est épargnée par les départs qui transforment régulièrement l'espace en champ de bataille. Habitants, réfugiés ou militants, tous voient leur quotidien bouleversé par la frontière franco-britannique. **Entrée: 4€**



La patte sur le coeur BZH

L'Association La Patte sur le coeur recherche des familles d'accueil pour des chiens et chiots qui vont rejoindre l'association ces prochains jours. Si vous pouvez nous aider en accueillant 1 ou 2 chiens, merci de nous contacter en remplissant le formulaire dédié, sur notre site : lapattesurlecoeurbzh.org.

Ensemble, nous pouvons en sauver davantage.



L'ADMR - Plouarzel



La maison ADMR Ty Cocon à Plouarzel propose des activités et actions de prévention gratuites ouvertes à tous les + de 60 ans et les proches aidants du Pays d'Iroise – même s'ils ne sont pas clients ADMR. Ateliers relaxation par le rire, danse dynamique et sur chaise, atelier Feldenkrais, socio-esthétique, naturopathie, musicothérapie, café papote... Programme détaillé, infos et inscriptions : lpigent@admr29pi.org / 06 76 99 63 27. www.admr-paysdiroise.fr

Marché de Noël SNSM

Le dimanche **29 novembre** à la salle omnisport de Porspoder de **10h à 19h**.

La station SNSM d'Argenton Porspoder Lanildut vous invite à son grand Marché de Noël ! Venez partager un moment convivial tout en soutenant une belle cause : tous les bénéfices serviront à financer le fonctionnement de notre station de sauvetage. Au programme : artisanat et produits locaux, buvette et bar à huîtres, petite restauration sur place.

Et bien sûr, notre traditionnelle tombola, avec cette année encore de magnifiques lots à gagner ! Le Père Noël fera une halte parmi nous à 11h15 et 15h15. Un rendez-vous à ne pas manquer pour les petits comme pour les grands ! Les bénévoles de la station SNSM vous attendent nombreux, avec le sourire et la bonne humeur des fêtes ! Entrée gratuite



Le centre socioculturel Ti Lanvenec de Locmaria Plouzané organise sa 21^e édition des Arts et Loisirs. **Samedi 14 novembre de 10h00 à 18h30** et **dimanche 15 novembre de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00**. Plus de 30 artisans et créateurs locaux participent à l'événement, tombola gratuite et entrée gratuite. Centre socioculturel Ti Lanvenec, 23 route de Pen Ar Menez Locmaria-Plouzané

Arts et loisirs

ANNONCES DIVERSES

Petites Annonces



Multi-Service Plomberie Chauffage :
Erwan PRONOST – Kerdusval à Plourin
– 06 99 60 32 83.



NICO EST LÀ – Multiservice » Bricolage, Jardinage, Nettoyage pression, Vigilance domicile, Livraison courses à domicile, Nettoyage vitres et sols, Aide au déménagement, sur Plourin et alentours. 06 13 39 10 44 – Nico.est.la.29@gmail.com – www.nico-est-la.fr



À vendre :
Table de cuisine diamètre 110 et 4 chaises Jeanne Guéridon diamètre 65
Canapé cuir beige 3 places + 2 fauteuils
Tel : 06 80 36 69 67 - Heures des repas



Ben G Auto : Entretien et réparation toutes marques, du Lundi au Vendredi – zone de Keryar à Plourin (après la déchetterie) – 02 98 07 53 79

ANNONCES DIVERSES



A CAVE de GILLES : Les vins de table « IGP du Var » en rosé et rouge sont arrivés en bouteilles et aussi en bib de 3 et 5 litres. Excellent rapport qualité / prix, à découvrir absolument. Dégustation et vente sur rendez-vous au 06.85.10.86.85.



Breizh kalon pet-sitting chiens et chats. Balades canines (activité déclarée) vous propose des visites à domicile pour prendre soin de vos animaux, lors de vos absences, ainsi que des balades canines adaptées aux besoins de chaque chien. Tel : 07 80 18 77 32



CORO TP : Terrassement –
Assainissement collectif & individuel –
Drainage – Pour particuliers &
professionnels – contact@corotp.fr –
COROLLEUR Alexandre – ☎ 06 49 50 07 84



« La Bella Vita » : Pizzaiolo présent à Plourin tous les dimanches de 17H à 21H Place An Ty Kear, du 1^{er} Septembre au 30 Juin (sauf le Dimanche 04 Octobre) - ☎ 06 76 17 58 11

Infos générales

TROUVÉ le jeudi 1 octobre 2026 : Blouson sans manche, Place An Ty Kear. À récupérer en Mairie.

PAROISSE Samedi 24 octobre à 18H : messes à Saint-Pabu et à Trébabu.

Dimanche 25 octobre à 9H30 : messes à Ploudalmézeau et à Plouarzel (pas de messe à Plouguin)

11H : messes à Saint-Renan, à Landunvez et au Conquet

Toussaint 2026 :

Samedi 31 octobre à 18H : messes à Portsall et à Milizac.

Dimanche 1^{er} novembre : messes à 9H30, à Ploudalmézeau et à Plouarzel.

A 11H, à Saint-Renan, à Porspoder et à Plougonvelin

Dimanche 1^{er} novembre, temps de prière pour les défunts à 15H à Ploudalmézeau, Portsall, Lampaul-Ploudalmézeau, Plouguin, Saint-Pabu.

Lundi 2 novembre : messe unique pour toute la paroisse à 18H30 à Saint-Renan.



FNATH SECTION BREST ABERS IROISE : La section BREST-ABERS-IROISE de la FNATH - Tel 06 49 84 90 73 - Mail : fnath29brestabersiroise@gmail.com . Association des accidentés de la vie organise le **Samedi 24 octobre à 19h** un Loto-Bingo animé par Malou avec 4000€ de lots
Petite restauration sur place, 3€ la carte - 16€ les 7 cartes, Salle omnisport de Plouguin, ouverture des portes à 16h !

CLCV BREST - Les élections des représentants des locataires dans tous les organismes HLM se dérouleront du 15 novembre 2026 au 15 décembre 2026. Ces élections ont lieu tous les 4 ans. Tous les locataires, de tous les organismes HLM, sont invités à voter pour élire leurs représentants aux Conseils d'administration de l'organisme. Ils sont locataires comme vous donc les mieux placés pour défendre vos intérêts face au bailleur. Dès que vous recevrez le matériel de vote, votez c'est important. Si le vote se fait par correspondance, il faudra prendre en compte les délais d'acheminement par la poste, jusqu'à votre bailleur social. Par exemple à BMH, les locataires pourront voter à partir du 3 novembre et jusqu'au 24 novembre 2026. En raison des délais de la Poste, il faudra poster votre vote avant le 19 novembre sinon il arrivera trop tard. Pour tous renseignements : CLCV 27 rue de Saint-Brieuc 29200 BREST - Tél : 02 98 01 08 51 ou clcvbrest@orange.fr



Restos du cœur sont désormais à votre disposition dans les lieux d'activités suivants :
Centre des Restos du Cœur de Lannilis, 3 rue de la Haie Blanche - 29870 LANNILIS Ouvert : mardi et jeudi de 13h30 à 18h00 09.62.13.99.14 - ad29.lannilis@restosducoeur.org
Centre des Restos du Cœur de Plouzané, Allée des Ajoncs d'Or – 29280 PLOUZANE
Ouvert : Samedi de 9h00 à 11h00 - 07.69.42.09.90 ad29.plouzane@restosducoeur.org
Centre itinérant des Restos du Cœur 29 Installation tous les jeudis de 14h à 16h Zone de Kerdrioual – 29290 LANRIVOARE - 06.45.31.14.61 ad29.centre-itinerant@restosducoeur.org.

Région Bretagne : Participez à la consultation publique visant à renforcer la démocratie régionale en Bretagne. Pour partager vos avis et propositions, rien de plus simple : il suffit de se rendre sur la plateforme www.bretagne.bzh/votre-opinion, opérée par make.org. À l'issue de la consultation, un travail d'analyse sera mené par les différents experts de make.org en lien avec les équipes de la Région pour préparer une restitution qui sera ensuite partagée largement en début d'année 2027. La Région s'engage à ne mettre de côté aucune proposition et à travailler en toute transparence sur la suite qui sera donnée à chacune d'elle.



Préfecture du Finistère : Campagne de sensibilisation face aux situations d'urgence. En cas de crise, il est essentiel de pouvoir être autonome pendant plusieurs jours. Un kit prêt à l'avance permet de faire face à une situation imprévue ou à une évacuation rapide. Le kit d'urgence doit contenir notamment :

- de l'eau potable (environ 6 litres par personne) ;
- de la nourriture non périssable ;
- une radio à piles et une lampe de poche ;
- des médicaments et une trousse de premiers secours ;
- des vêtements chauds et une couverture ;
- un chargeur de téléphone ;
- des copies de documents importants ;
- de l'argent liquide ;
- un double des clés.



PAYS D'IROISE COMMUNAUTE

Les Trophées des Entreprises : à vous de jouer ! Les candidatures sont officiellement ouvertes. Vous innovez, vous vous développez, vous portez des projets ambitieux ou des belles réussites avec vos équipes ? Et si vous mettiez votre entreprise à l'honneur ?

Avec les Trophées des Entreprises, le Club des entreprises CELIA, partenaire de Pays d'Iroise communauté, souhaite valoriser les initiatives, les talents et les réussites qui font la richesse économique de notre territoire. Pourquoi y participer ? Gagnez en visibilité ; Valorisez l'engagement de vos collaborateurs ; Faites rayonner vos projets et votre savoir-faire

Vous avez **jusqu'au 31 décembre 2026** pour déposer votre candidature dans une ou plusieurs catégories. Pour découvrir les modalités de participation et obtenir davantage d'informations, rendez-vous sur le site de CELIA



Une **réunion d'information** gratuite est proposée aux propriétaires bailleurs privés afin d'encourager la mise aux normes énergétiques des logements locatifs le **jeudi 22 octobre 2026 à 18h00** au siège de la communauté de communes (Zone de Kerdrioual) à LANRIVOARE.

Inscription obligatoire au 02 98 84 41 15 ou par mail à morgane.bocher@ccpi.bzh

Ener'gence et la Communauté de Communes du Pays d'Iroise proposent un café réno' ayant pour thème « quelles énergies pour se chauffer ? » le **vendredi 13 novembre de 18h30 à 20h** au Bar restaurant Le Chenal à Melon-Porspoder. Un conseiller habitat sera présent pour répondre aux différentes questions autour du chauffage que le public peut se poser. Cette animation est gratuite et ouverte à tous sur inscription sur le site d'Ener'gence.



Collecte Nationale Banque Alimentaire 6 et 7 Novembre 2026 ! À l'occasion de la grande collecte annuelle de la Banque Alimentaire, des bénévoles seront présents dans les supermarchés du Pays d'Iroise. À l'issue de vos achats, pensez à ajouter quelques produits à votre panier pour les offrir à celles et ceux qui en ont le plus besoin : conserves de viande et de légumes, huile, riz, café, sucre, chocolat, produits pour le petit-déjeuner, farine, potages lyophilisés... Merci pour votre générosité.

La prochaine édition du Keleier sortira le Mardi 10 Novembre 2026, toute publication doit impérativement être transmise à la mairie au plus tard le Lundi 09 Novembre 2026 avant midi.



Et si bien vieillir se construisait ensemble ?



Le programme **carmen**
améliore la qualité de vie des seniors
grâce à :

L'activité physique
adaptée



Des conseils pratiques
pour une meilleure
alimentation

Des rencontres
enrichissantes



Parce qu'avancer en âge, c'est aussi profiter pleinement de la vie.

Les + du programme :

- Des activités accessibles à tous,
- Des conseils concrets pour le quotidien,
- Des moments conviviaux,
- Un accompagnement de proximité.



**Venez découvrir le programme
lors d'une réunion d'information gratuite !**

Lelundi 26 octobre à 14h
Salle Kan Levenez, place An Ty Kearà
Plourin

Votre contact :

Hélène Le Reun-Bizien
Responsable du Finistère
helene.le.reunbizien@sielbleu.org
06 69 75 97 82

Suivez nous :



www.sielbleu.org

Grâce à
l'Association Siel Bleu,
l'Association Danone
Ecosystem, Nutricia
et le Fonds AXA pour
le Progrès Humain

Donnons le sourire
à votre santé !

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2026

Lieu : Salle du Conseil Municipal

Date : 29 septembre 2026

Heure : 20h30

Étaient présents : MM. Henri-Marc PAYEN, Marie-Christine LAINEZ, Delphine PLUCHON, Arnaud SANJOSE, Mallory LAMOUR, Patrick MASSIAS, Vanessa MOËNNER, Anthony BESCOND, Antoine COROLLEUR, Sandra DRIEU, Fabienne NEDELEC, Sandrine PERCHOC, Erwan PRONOST.

Pouvoirs : Bernard JAOUEN a donné pouvoir à Marie-Christine LAINEZ, Antoine COROLLEUR a donné pouvoir à Henri-Marc PAYEN

Madame Sandrine PERCHOC a été élue Secrétaire de séance.

Approbation du Compte-Rendu du Conseil municipal du 08 juillet 2026 à l'unanimité (15).

MODIFICATION DU PLAFOND DE SIGNATURE DU MAIRE POUR LA VENTE DE BIENS COMMUNAUX

Le maire propose de modifier le plafond l'autorisant à signer les actes relatifs à la vente de biens communaux, notamment concernant l'ancien tracteur et le four du traiteur.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de fixer le plafond de signature du maire à 10 000 €.

Décision du Conseil municipal :unanimité (15 voix)

INDEMNITÉ FORFAITAIRE POUR FONCTIONS ESSENTIELLEMENT ITINÉRANTES

Le maire présente la possibilité d'instaurer une indemnité forfaitaire destinée à compenser les frais de déplacement des agents exerçant des fonctions essentiellement itinérantes.

Il est proposé au conseil municipal, de fixer le montant annuel de l'indemnité à 240 € (montant retenu, dans la limite de 615 € par an). Cette indemnité pourra être versée mensuellement.

Les fonctions itinérantes justifiant l'octroi de l'indemnité sont les suivantes :

Agent d'entretien multi-sites

Le cas échéant, le montant de l'indemnité est modulé à proportion de la durée de présence de l'agent dans l'année au titre de laquelle elle est versée si l'agent a été recruté au cours de l'année, radié des cadres ou des effectifs au cours de l'année ou bien placé dans une position administrative autre que la position d'activité pendant une partie de l'année.

En outre, elle est versée au prorata du temps de travail de l'agent.

Chaque bénéficiaire se verra attribuer l'indemnité par voie d'arrêté. Elle est reconductible d'une année sur l'autre, sous réserve que l'agent bénéficiaire continue d'exercer les fonctions y ouvrant droit.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide : à l'unanimité (15 voix).

- D'instaurer l'indemnité forfaitaire en cas de fonctions essentiellement itinérantes et d'en fixer le montant à 240 € par an (maximum 615 € par an), dans les conditions prévues ci-dessus, à compter du 1er octobre 2026.
- De verser l'indemnité mensuellement aux agents exerçant les fonctions essentiellement itinérantes suivantes : Agent d'entretien multi-sites

INSTITUTION DE LA TAXE SUR LA VACANCE DES LOCAUX D'HABITATION (TVLH)

Monsieur le maire et Arnaud SANJOSE, adjoint aux finances, expliquent que : L'article 108 de la loi de finances pour 2026 instaure une taxe sur la vacance des locaux d'habitation (TVLH) qui se substitue, à compter de 2027, à la taxe sur les logements vacants (TLV) et à la taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV). Les deux anciennes taxes n'étaient pas en vigueur à PLOURIN.

La TVLH est due par les propriétaires des biens vacants au 1^{er} janvier de l'année d'imposition et son calcul est basé sur la valeur locative du logement. Des règles différentes s'appliquent dans les zones « tendues » et dans les zones « non tendues ».

La Ville de PLOURIN étant en zone « non tendue » (i.e. absence de déséquilibre « marqué » entre l'offre et la demande de logement), la TVLH y est facultative et son taux librement fixé par décision du conseil municipal, dans la limite de 50 %. Par ailleurs, la taxe s'applique après deux ans de vacance des logements.

Pour information, dès lors qu'une commune instaure la taxe, la structure intercommunale à laquelle elle appartient ne pourra pas la percevoir sur le territoire communal, même si elle l'instaure à son tour.

La mise en œuvre de la TVLH est de nature à inciter les propriétaires d'habitations à éviter les situations de vacance. Ce faisant, la taxe constitue un outil au service du logement ainsi qu'une nouvelle source de recettes pour la commune.

Dans ce contexte, il est proposé au Conseil municipal d'instituer la taxe sur la vacance des locaux d'habitation.

Décision du Conseil municipal : mise en place au 1^{er} janvier 2027, vote à l'unanimité (15 voix)

FIXATION DU TAUX DE LA TVLH

Monsieur le maire précise le contexte : le taux de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation (TVLH) est fixé annuellement par le Conseil municipal, dans la limite de 50 % pour une commune comme Plourin, située en zone « non tendue ». Il s'applique à la valeur locative des logements vacants au 1^{er} janvier et doit être voté avant le 15 avril de l'année d'imposition.

Il est proposé au Conseil municipal de fixer le taux de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation pour l'année 2027.

La TVLH est due par les propriétaires des biens vacants au 1^{er} janvier de l'année d'imposition et son calcul est basé sur la valeur locative du logement. Des règles différentes s'appliquent dans les zones « tendues » et dans les zones « non tendues ».

En zone « non tendue » (i.e. absence de déséquilibre « marqué » entre l'offre et la demande de logement), le taux est fixé par décision du Conseil municipal, dans la limite de 50 %. Par ailleurs, la taxe s'applique après deux ans de vacance des logements.

Le nombre de logements vacants à PLOURIN est estimé à 27 et la base de calcul de la taxe à 19894 €.

Dans ce contexte, il est proposé au Conseil municipal de fixer à 50 % le taux 2027 de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation.

Décision du Conseil municipal vote à l'unanimité (15 voix)

PRÉSENTATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Le tableau des emplois de la commune est présenté au conseil municipal. Monsieur le Maire informe de l'arrivée d'Arnaud Prigent en remplacement de Philippe JESTIN le 19 octobre 2026. Il explique qu'il y a beaucoup plus d'enfants en garderie et qu'il faudrait peut-être songer à demander un emploi civique pour l'année prochaine.

Le conseil municipal prend acte de cette présentation.

PRESENTATION DE L'OFFRE DE CAP CULTURE PATRIMOINE CONCERNANT L'EGLISE SAINT-BUDOC

Le maire présente l'offre de CAP Culture Patrimoine relative à l'église Saint-Budoc. L'objectif est de réaliser un diagnostic approfondi de l'état de l'église, qui rencontre des problèmes structurels, pour permettre à la commune de Plourin d'envisager une restauration étalée sur plusieurs années.

Elle envisage de confier à CAP Culture Patrimoine, dirigée par Marie-Laure Pichon, une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO). L'objectif est d'aider la commune à choisir et à suivre une équipe de spécialistes — autour d'un architecte du patrimoine — chargée de réaliser un diagnostic complet de l'église, puis à préparer le financement d'une première tranche de travaux.

Prestations prévues

- Rédiger le cahier des charges et les pièces du marché pour le diagnostic ;
- Accompagner la commune pendant la consultation et analyser les offres reçues ;
- Suivre le diagnostic : coordination avec l'équipe retenue, préparation des réunions ; lecture des documents et rédaction des comptes rendus.
- Élaborer une stratégie prévisionnelle de financement pour les premiers travaux ;
- Organiser une restitution publique des résultats.

La mission est estimée à 10 jours de travail, sur une durée globale prévue de 12 mois.

Coût

- 6 750 € HT
- 1 350 € de TVA
- 8 100 € TTC

En bref : la proposition consiste à accompagner la commune du lancement du marché de diagnostic jusqu'à la préparation financière des premiers travaux, pour 8 100 € TTC.

À l'issue de la présentation, le conseil municipal prend acte.

PROPOSITION DE CARTE DE CONSEILLER MUNICIPAL

Une proposition de carte destinée aux conseillers municipaux est présentée. Les modalités envisagées sont les suivantes : fournir une photo d'identité pour ceux qui le souhaitent

QUESTIONS DIVERSES

Plusieurs thèmes sont évoqués :

- La modernisation du keleier et la modification de sa parution qui sera bi-mensuelle les 1^{er} et 3^e mercredis du mois ;
- Après l'épisode de canicule de l'été dernier il a été décidé l'installation d'une climatisation dans la classe de Séverine et l'installation de brumisateurs au niveau du préau, une demande de devis va être effectuée pour le portail de l'école également ;
- Vanessa Moënner présente l'avancée du CMJ, les élections sont prévues dimanche 4 octobre, il y a 8 candidats ;
- Le repas des aînés est prévu le 12 décembre 2026 ;
- Renouvellement des 2 parcs éoliens existants, une étude est en cours avec les sociétés qui gèrent les parcs ;
- Les 2 logements au-dessus du cedaxe seront mis en location courant octobre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h48.